

APPEL A PROJET 2024 « DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS »

RÈGLEMENT

La communauté de communes du Trièves (CCT) soutient les acteurs économiques de son territoire via un appel à projet annuel.

Il vise à appuyer des projets économiques locaux structurants du territoire.

L'objectif de cet appel à projet est de faire effet levier avec un co-financement public.

Critères de sélection :

- Développement de l'activité de l'entreprise/association
- Ancrage territorial (impacts économiques et sociaux pour le territoire)
- Création d'emplois locaux
- Prise en compte des enjeux environnementaux : mobilité, production d'énergie, sobriété, économie d'eau, assainissement, etc.

Conditions de recevabilité de la candidature :

- Ouvert aux entreprises et associations à vocation économique. Les hébergements touristiques ne sont pas éligibles à cet appel à projet, de même que les activités agricoles.
- Être immatriculé sur le territoire du Trièves au moment de l'envoi de la candidature
- Une demande de co-financement public du projet est obligatoire : financement par une autre collectivité territoriale (commune, Département, Région), Etat ou Union européenne
- La priorité sera donnée aux projets présentant principalement des dépenses d'investissement (achat de machines ou de matériels, aménagement intérieur d'un local, achat d'un véhicule, etc.). Si des dépenses de fonctionnement sont présentées (par exemple, salaires, études, frais de communication, etc.), celles-ci doivent être orientées vers un développement d'activité (pour une montée en compétence).
- Pour les acteurs économiques qui ont déjà été financés auparavant par la CCT via cet appel à projet annuel, le projet devra être substantiellement différent du projet déjà financé.

Enveloppe totale disponible : 16 000 €

Subvention par projet : 4 000 €

Modalités de sélection en 3 étapes :

- 1) Sélection des dossiers retenus pour audition par les services de la CCT selon les critères mentionnés ci-dessus
- 2) Audition du porteur de projet lors de la Commission économie – emploi de la CCT, réunissant des élus communaux, qui aura lieu le **jeudi 24 octobre de 14h à 19h** (les porteurs de projet sont invités à réserver cette date)

3) Si la Commission économie – emploi émet un avis favorable, le Conseil communautaire entérinera la décision via une délibération le 18 novembre 2024. A noter que le porteur de projet n'aura pas besoin d'être présent lors de ce Conseil communautaire.

Versement de la subvention :

La subvention sera versée dès que le co-financement public sera obtenu par le porteur de projet et transmis à la CCT.

Date limite de réponse :

Lundi 14 octobre 2024 à 12h en renvoyant le dossier de candidature ci-joint complété par mail à g.grandferry@cdctrieves.fr.

Pour toutes demandes de précisions, vous pouvez contacter Guillaume Grandferry, chargé de mission développement économique à la CCT, au 06 89 65 34 27.

APPEL A PROJET 2024
« DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES »

DOSSIER DE CANDIDATURE

Date limite de réponse :

Lundi 14 octobre 2024 à 12h en renvoyant le dossier de candidature ci-joint complété par mail à g.grandferry@cdctrieves.fr.

Pour toutes demandes de précisions, vous pouvez contacter Guillaume Grandferry, chargé de mission développement économique à la CCT, au 06 89 65 34 27.

Pour les associations, merci de joindre une copie des statuts.

Présentation de la structure

Nom de la structure :

Nom du dirigeant :

Adresse :

Tel :

Mail :

SIRET :

Activité(s) de la structure :

Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein :

Présentation du projet

Contexte et objectifs :

Développement de l'activité de l'entreprise/association :

Ancrage territorial du projet (impacts économiques et sociaux) :

Création d'emplois locaux :

Prise en compte des enjeux environnementaux : mobilité, production d'énergie, sobriété, économie d'eau, assainissement, etc. (il faudra répondre à au moins un enjeu)

Calendrier de réalisation

Durée du projet :

Lancement de la nouvelle activité :

Plan de financement

DEPENSES		RECETTES		
<i>nature des dépenses *</i>	<i>en €</i>	<i>type de recettes</i>	<i>en €</i>	<i>en %</i>
Investissement en HT		subvention CCT demandée		
Fonctionnement en TTC		autres subventions publiques demandées (lesquelles ?)		
		autofinancement de la structure		
TOTAL		TOTAL		

* Bien détailler les différents postes de dépenses par nature de dépenses (investissement et / ou fonctionnement). Rajouter autant de lignes que nécessaire.

Contact pour ce projet

Nom :

Téléphone :

Mail :